



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Extension des ateliers de l'entreprise ROZIER par la construction d'un hangar de stockage de matériaux et de locaux pour le personnel.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

S.C.I. SFC

SFC

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

3 9 3 7 3 6 4 4 2 0 0 0 2 0

S.C.I.

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

ROZIER

Christophe

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39 a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher [...] supérieure ou égale à 10 000 m ²	Emprise au sol de 21395 m ² . Déclaration au titre de l'article L.214-1 et suivants du code de l'Environnement (rubrique 2.1.5.0 - régime de déclaration).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'emprise totale du projet est d'environ 2,85 ha.

Le projet concerne la construction d'un hangar de stockage de barres d'acier à l'Est du site actuel de l'entreprise ROZIER, ainsi que la construction d'un bâtiment (en R+1), attenant, regroupant un réfectoire, un vestiaire, des locaux de stockage d'E.P.I., des bureaux (individuels, open-space). L'emprise au sol du bâtiment projeté représente 14678 m² pour 14742,70 m² de surface d'exploitation répartie entre les ateliers et le bâtiment réfectoire, vestiaires et bureaux (14 371 m² rdc + 186,20 m² rdc + 186,50 m² étage).

Le projet prévoit également l'aménagement de 6717 m² de voirie, dont 750 m² de zone de stationnement supplémentaires (45 places pour véhicules légers, 10 places de stationnement pour poids lourds).

Le réseau de collecte et de gestion des eaux pluviales sera composé de deux bassins d'infiltration de 2045 m² et 2050 m², situés à l'Est des nouveaux hangars.

Au Nord-Est du projet, 2 citernes à eau souples de 240 m³ chacune seront mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre l'incendie. Elles seront implantées dans un espace d'environ 220 m², dans lequel sera également aménagé un bassin de rétention permettant de collecter les eaux d'incendie souillées issues des hangars.

Les surfaces restantes non aménagées (2626 m²) seront traitées en revêtement stabilisé.

4.2 Objectifs du projet

La société ROZIER souhaite développer son activité en aménageant un nouveau hangar dédié au stockage de barres d'acier. L'accroissement d'activité nécessite l'aménagement de bureaux et de locaux pour le personnel supplémentaires ainsi que l'agrandissement de la zone de stationnement actuelle.

L'implantation à proximité du site d'exploitation actuel a pour objectif d'optimiser la logistique et le transport des matériaux utilisés par l'entreprise.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet comporte :

- Des travaux préparatoires (décapage / découpe du sol) ;
- Des terrassements ;
- La réfection / création de chaussées ;
- La construction des ateliers et des bureaux/réfectoire/vestiaire, en structures métalliques.
- le raccordement aux réseaux existants (AEP, EU, ELEC, TELECOM) ;
- L'aménagement du réseau EP (bassin de rétention / infiltration, dispositifs de traitement des ruissellements de voiries) ;

La réalisation du projet est prévue courant 2023.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les nouveaux entrepôts serviront au stockage de produits en acier.

Le second bâtiment sera dédié à des activités administratives et aux besoins du personnel.

Une partie de la toiture des entrepôts sera couverte de panneaux photovoltaïques pour l'alimentation (en tout ou partie) en électricité des locaux aménagés.

Des bassins de rétention/infiltration raccordés à un réseau de canalisations permettront de collecter l'intégralité des écoulements liés aux surfaces imperméabilisées.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Examen au cas par cas au titre de l'article R.122-2 du Code de l'Environnement ;
- Déclaration au titre de l'article L.214-1 et suivants du code de l'Environnement (rubrique 2.1.5.0) ;
- Permis de Construire au titre de l'article L.421-1 du Code de l'Urbanisme ;
- Évaluation simplifiée des incidences NATURA2000 ;
- Demande de diagnostic ou fouille archéologique à la DRAC au titre du PLU de la commune de Pierrelatte.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface hangars / Hauteur maximum: Bureaux / réfectoire / vestiaire : Voiries / stationnements : Bassins de rétention/infiltration : Emprise au sol globale:	S: 14 371 m ² / H max: 12,55m 186,2 m ² (RDC)+186,5m ² (R+1) 5967m ² / 750 m ² 2045 m ² + 2050 m ² 21395 m ² .

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Allée de la Quincaillerie

Lieu-dit : ZA Les Temples

Localité : Pierrelatte

Code postal : 2 6 7 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques⁽¹⁾

Long. : 0 4 ° 4 3 ' 2 7 " E Lat. : 4 4 ° 2 1 ' 3 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Pierrelatte

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU communal approuvé le 15/01/2013 - Zone UI

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à une centaine de mètres de la ZNIEFF de type II « Ensemble fonctionnel forme par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales - 820000351" et à environ 400 m de la ZNIEFF de type I « Canal de Donzère-Mondragon et aéroport de Pierrelatte - 820030251".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection du biotope.
Sur le territoire d’une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans un territoire couvert par un Plan de Prévention du Bruit approuvé le 03/09/2021 par l'arrêté préfectoral n° 26-2021-09-03-0006.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre du projet intercepte une faible surface (65 m ²) d'une zone humide identifiée dans l'inventaire départemental réalisé par le CEN Rhône-Alpes entre 2012 et 2015. Toutefois, en 2021 le bureau d'étude ECOTOPE – FLORE FAUNE a étudié la présence de zones humides au droit du projet. Les résultats de l'étude montrent une absence de marqueurs floristiques et pédologiques caractéristiques d'une zone humide. cf. étude en annexe
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) et par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) concernant la société "SODEREC INTERNATIONAL" (ICPE SEVESO seuil haut).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN inondation a été approuvé le 05/07/2012 par l'arrêté préfectoral n°2012187-0008 et le PPRT "SODEREC INTERNATIONAL" approuvé le 11/03/2014 par l'arrêté préfectoral n° 2014070-0010.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site ou sur des sols pollués d'après les informations mises à disposition sur www.georisques.gouv.fr .
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone de répartition des eaux d'après les informations disponibles sur la plateforme d'informations géographiques DatARA.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle d'après les informations disponibles sur la plateforme d'informations géographiques de la DREAL ARA.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site inscrit d'après les informations disponibles sur la plateforme d'informations géographiques de la DREAL ARA.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé à 3,8 km de la ZPS "FR9312006 - Marais de l'île Vieille et alentour". Le projet étant en dehors du site NATURA 2000, il n'engendrera aucune incidence sur les habitats et espèces de ce site. Un formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA2000 est disponible en annexe.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un site classé d'après les informations disponibles sur la plateforme d'informations géographiques de la DREAL ARA.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la mise en place de 2 bassins de rétention de 1102 m ³ et 1273 m ³ pour l'infiltration des eaux pluviales. Leurs débits d'infiltration seront respectivement de 39,66 l/s et 40,51 l/s. Le dossier de Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau disponible en annexe détaille les mesures compensatoires mises en place concernant la gestion des EP.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un terrassier en charge du chantier se chargera de déterminer les volumes de déblais/remblais. ces éléments seront communiqués à l'administration.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un import de matériaux sera nécessaire pour la confection des couches drainantes nécessaires aux différents aménagement (bassins, parking, voirie).
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé aux réseaux d'alimentation d'électricité, d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées. Un ensemble d'ouvrages hydrauliques (de décantation et d'infiltration) assureront l'assainissement des eaux pluviales.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A titre préventif, en amont du chantier, un écologue effectuera un passage sur site pour évaluer les enjeux portant sur l'avifaune potentiellement nicheuse au sol et proposer un calendrier respectant les périodes de sensibilités écologique des espèces qui sera respecté en phase travaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Certaines espèces fréquentant la ZPS FR9312006 nichent au sol dans des cultures ou des prairies (Cedricriard et Vanneau huppé). Le projet étant en dehors du site NATURA 2000, il n'engendrera aucune perturbation des espèces dans leur fonctions vitales. A titre préventif, un écologue passera en début de chantier afin de s'assurer que ces espèces sont absentes du site projet. Ceci permettra de s'assurer que le projet n'aura pas d'effet indirect sur les populations d'oiseaux inféodées au site N2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le Registre Parcellaire Graphique (2021), les parcelles (X1919 et X2057) sont composées de surfaces agricoles temporairement non-exploitées et de surfaces d'exploitation de blé dur d'hiver (X2057 et X1998). Le projet viendra aménager environ 13950 m ² de surfaces agricoles temporairement non-exploitées et environ 6250 m ² de surfaces d'exploitation de blé dur d'hiver. Parcelles en zone Ui selon le PLU : terrains spécialement aménagés en vue de recevoir des constructions ou installations à usage d'activit
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zones "d'autorisation limitée sous conditions B1 et B2" (niveaux d'aléa "moyen plus" et "moyen") et en "zone de recommandation V"(niveau d'aléa toxique "faible") du PPRT de l'entreprise "SODEREC INTERNATIONAL". Aucun aménagement porté par le projet n'est situé en "zone d'interdiction stricte R" (niveau d'aléa toxique "fort plus"). Les activités envisagées ne concernent pas l'accueil de public. Aucune activité nécessitant l'affectation de personnel à un poste permanent ne sera réalisée en zone B1.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone de sismicité "modérée" d'après la délimitation des zones de sismicité du territoire de la Drôme actée par l'arrêté n°2011102-0015 du 12/04/2011. Le site d'implantation du projet est situé en dehors des zones à risque concernant l'aléa inondation d'après le PPRI en vigueur. Le projet est situé en limite d'un boisement (au Sud du site) à risque "très fort" concernant l'aléa feu de forêt d'après la cartographie communale des risques de feux de forêt réalisée par la DDT de la Drôme.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'accroissement de l'activité de l'entreprise entraînera une augmentation du trafic routier (VL et PL) au niveau de la ZA des Tomples.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'accroissement du nombre de rotations de véhicules au sein de l'entreprise est source d'augmentation de bruit dans la ZA des Tomples.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des nuisances sonores.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des odeurs.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives.	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des vibrations.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des vibrations.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des émissions lumineuses.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des émissions lumineuses.	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des rejets dans l'air.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à imperméabiliser une surface de 19723 m ² . Les écoulements des toitures et des voiries seront rejetés dans le milieu extérieur.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les écoulements de surface collectés par le réseau des eaux pluviales seront rejetés dans le sous-sol par infiltration. Les eaux des voiries transiteront par des dispositifs de traitement.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas source d'effluents.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne la production de déchets non dangereux et inertes.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone de présomption de prescription archéologique d'après le zonage réglementaire du PLU de la commune de Pierrelatte. Sa réalisation nécessitant la réalisation de terrassements, il est susceptible de porter atteinte au patrimoine archéologique de la zone. A ce titre, le maître d'ouvrage réalisera une demande de diagnostic ou fouille archéologique à la DRAC.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à aménager des terrains identifiés comme des friches végétalisées et des parcelles agricoles. Toutefois les parcelles en zone Ui selon le PLU. Ces terrains sont spécialement aménagés en vue de recevoir des constructions ou installations à usage d'activité artisanales et industrielles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le site de la préfecture de la Drôme a été consulté. Parmi les projets listés, aucun n'est susceptible d'être cumulé avec le projet d'extension des ateliers de l'entreprise ROZIER par la construction d'un hangar de stockage de matériaux et de locaux pour le personnel.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet n'engendre pas d'incidences susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet.

Un dossier loi sur l'eau et une notice d'incidence N2000 est disponible en annexe.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit la mise en place de 2 bassins d'infiltration dimensionnés pour assurer la gestion de la totalité des écoulements du projet jusqu'à une période retour de 30 ans (norme européenne NF EN 752). Leur capacité de stockage sera de 1102 et 1273 m³ et leur débit d'infiltration respectif sera de 39,66 l/s et 40,51 l/s. Des dispositifs de traitement (décanteurs / séparateurs d'hydrocarbures) des pollutions des ruissellements issus des voiries seront mis en place à l'amont hydraulique du bassin les collectant. Le fond des bassins d'infiltrations sera recouvert de géotextile et de grave Ø20-80 mm, participant à la rétention de polluants. Une surveillance et un entretien des ouvrages seront réalisées en phase d'exploitation. Concernant les eaux résiduaires issues de la lutte contre l'incendie, un dispositif de stockage (rétention uniquement) sera aménagé et isolé du réseau de gestion des eaux pluviales. Durant les travaux, un ensemble de mesures seront prises pour éviter ou à minima réduire les incidences du projet sur l'environnement et les risques de pollution. Le dossier de Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau disponible en annexe détaille les mesures correctives mises en place concernant la gestion des EP en phase chantier et en phase d'exploitation.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences générées par le projet concernent essentiellement l'augmentation des débits, le risque de dégradation de la qualité de la nappe souterraine ainsi que l'incidence potentielle sur l'avifaune nicheuse. Durant les travaux, un ensemble de mesures seront prises pour éviter ou à minima réduire les incidences du projet sur l'environnement : gestion des écoulements, traitement des écoulements (rétention des matières polluantes), gestion des pollutions accidentelles et passage d'un écologue avant le début du chantier pour validation du planning travaux.

Au regard de la nature du projet et des mesures mises en place le projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	DELIMITATION DE ZONES HUMIDES - ECOTOPE FLORE FAUNE (AVRIL 2021)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (articles L.214-1 à 6 du Code de l'Environnement) Création de nouveaux bâtiments et extension de zones de stationnement Communes de Pierrelatte (26700) - Avril 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA2000	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ROZIER

Prénom Christophe

Qualité du signataire Gérant

A Pierrelatte

Fait le 05/04/2023



Signature du (des) demandeur(s)